SAS ABK INVEST
18 rue Victor Hugo-78190 Trappes
Au capital social de 100€
RCS VERSAILLES N° 980264899

PROCES-VERBAL EXTRAORDINNAIRE
DU 10/03/2025

Le 10/03/2025, à 10H30, TRAPPES:

L'assemblée est présidée par Monsieur Karim ABOUZID

Est présent ou représenté :

⇒ Messieurs Karim ABOUZID née le 03/01/1987 à Gennevilliers (92), de nationalité Française, demeurant au 17 rue Igor Stravinsky-78280 Guyancourt.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Transfert du siège social
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution: Transfert du siège social

L'assemblée donne son agrément pour transférer le siège social de la SAS ABK INVEST.
A compter du 10/03/2025, le siège social est transféré à l'adresse suivante **17 rue Igor Stravinsky-78280 Guyancourt.**

Par conséquent l'Article des statuts portant sur le siège social est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé **17 rue Igor Stravinsky-78280 Guyancourt.»**

Le reste de l'article est sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

KD

Deuxième résolution : Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur Karim ABOUZID

Président de la SAS ABK INVEST

